



MOUTIER.ch

Cœur de Jura

DÉCEMBRE 2021 N° 62

SOCIÉTÉ - VIE QUOTIDIENNE - POLITIQUE - LOISIRS - JEUX - PORTRAITS

Entre pain et voiture

PAGES 4-5

Allier le pain et la voiture n'a rien d'incongru. Depuis huit ans, Yves Schneider est à la tête d'un drive qui propose un pain naturel qui connaît un grand succès. Comme quoi l'accès rapide à un pain avec levain peut séduire.



PAGES 6-7

SERVICE COMMUNAL

Jacques Stalder se consacre encore pleinement à la promotion économique de la ville et doit faire preuve d'une grande souplesse pour satisfaire les futurs entrepreneurs.



PAGE 15

SPORT

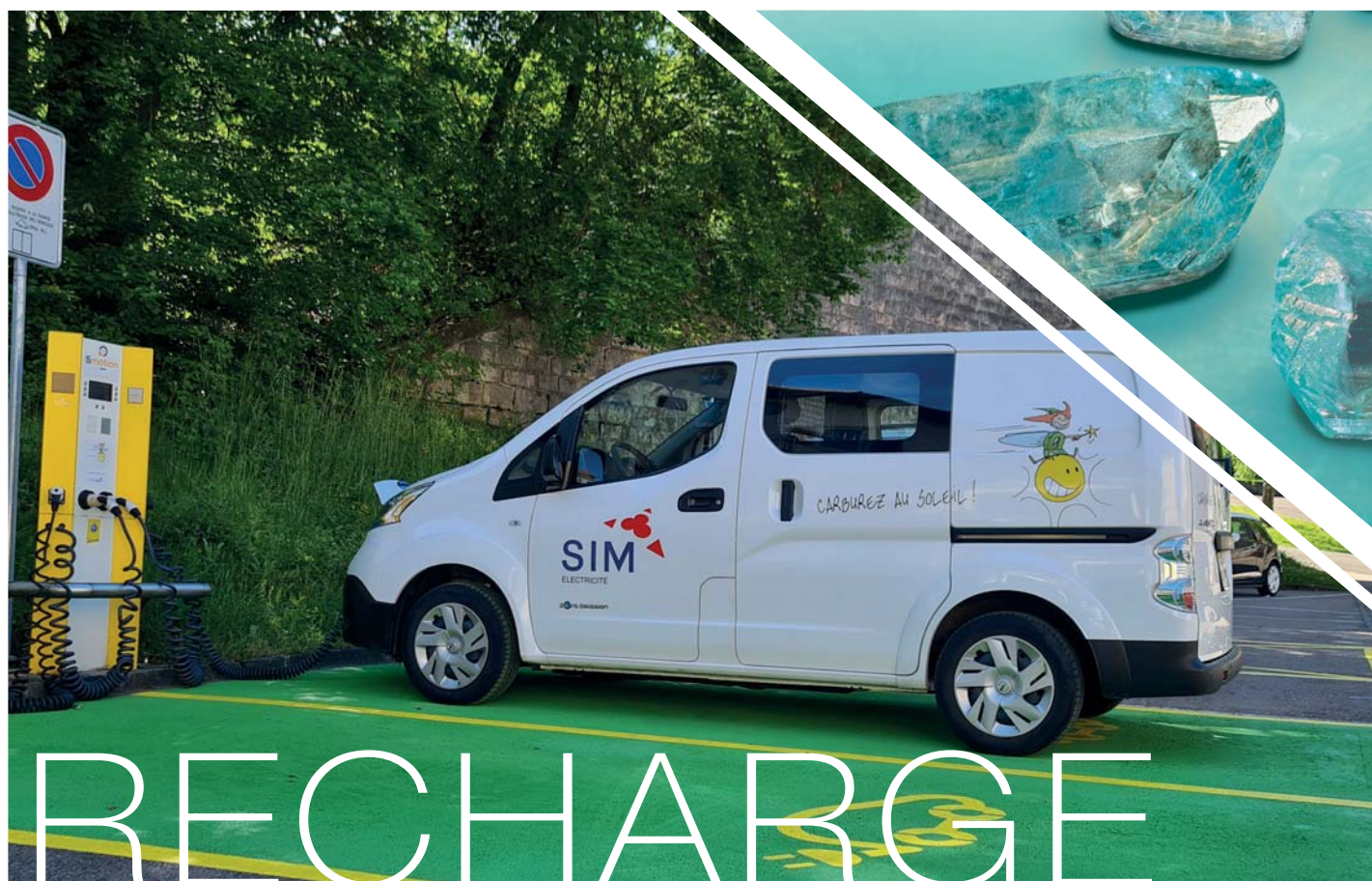
Simona Bottinelli et Lucio Cocciantelli consacrent une bonne partie de leur temps pour faire vivre le Club des patineurs. Entre la prof et le président l'entente est parfaite.



PAGE 17

CONSEIL DE VILLE

Cinquante ans déjà que le Conseil de Ville est actif. Jean-Marie Fleury en a été le premier chancelier et a consacré une bonne partie de son temps à moderniser les instances communales.

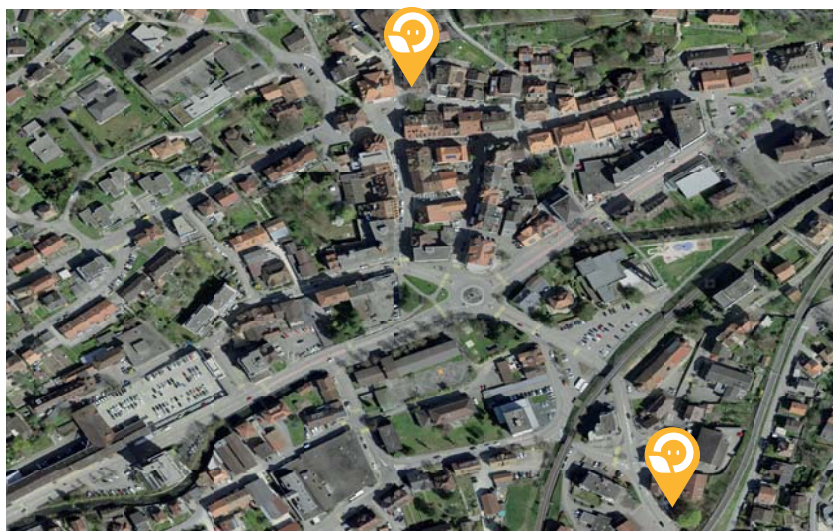


Découvrez nos bornes pour véhicules électriques

Les bornes sont disponibles :
rue du Viaduc (en face du hangar des pompiers)
Hôtel de Ville (arrière côté Est)

Elles sont alimentées par notre courant TOPAZE.

Les moyens de paiement sont les suivants :
compte evpass, TWINT, SMS, App IOS ou Android, carte de crédit et de débit sans contact ou Apple Pay (NFC).



©CNES, Spot Image, swisstopo, NPOC



L'électricité renouvelable au quotidien
sim.moutier.ch



Projection(s) économique(s)



Après plusieurs vagues, la situation sanitaire reste toujours très problématique pour notre société et donc pour notre économie. Les mutations du virus semblent nous compliquer l'existence et nécessitent de régulières adaptations. Notre ville n'échappe donc pas aux interrogations ambiantes. Certes, ses industries et ses commerces ont pu bénéficier des aides financières bienvenues de la Confédération et du canton de Berne. Elles leur ont ainsi permis de passer au travers de cette période compliquée en limitant quelque peu les dégâts. Même si les répercussions ne sont pas encore toutes mesurées, les premiers effets de cette crise ont pu être ainsi contenus. Il en demeure que la réouverture attendue des commerces puis des restaurants nous a fait le plus grand bien et nous a permis de (re)vivre à nouveau des relations sociales qui nous avaient fait grand défaut pendant de longues semaines.

La promotion économique de notre ville a joué un rôle important durant cette période puisque notre délégué s'est démultiplié pour assister les entreprises qui le souhaitent dans les démarches administratives, parfois complexes. Ce service de proximité au service des citoyens a été très apprécié. Je profite ici de remercier Jacques Stalder pour son immense travail au service des commerces et des entreprises prévôtoises.

A la veille des fêtes de fin d'année, une très bonne nouvelle pour le développement de la cité prévôtoise est arrivée sur la table du Conseil municipal. En effet, la modification du plan de quartier Moulin II

a été validée et confirmée définitivement par les autorités cantonales ! Le plan de quartier modifié est donc entré en force. Les promoteurs déposeront le dossier de demande de permis de construire en février 2022. Comme je l'avais annoncé il y a quelques mois dans la presse locale, le grand chantier aux portes du centre-ville, entre la rue du Moulin et la rue Industrielle, devrait certainement pouvoir commencer l'année prochaine. Les premières surfaces commerciales ouvriront normalement courant 2024.

Ceux qui se promènent dans le secteur des Laives en zone industrielle, auront pu constater que de nouveaux bâtiments ont été construits ou sont actuellement en construction. Certes, il y a encore beaucoup à faire pour le développement de cette zone, il est important de rester et penser positif. En effet, les terrains industriels disponibles dans la région ne sont pas légion et notre futur transfert dans le canton du Jura apportera une nouvelle dynamique pour notre ville qui en a grandement besoin. Ainsi, des contacts avec des investisseurs sont toujours en cours.

Enfin, les constructions de nouvelles habitations aux Prés Zuber sont fort réjouissantes. D'aucuns se plaignaient des prix de ces terrains, magnifiquement exposés. Force est de constater que cela n'a pas empêché de nouvelles familles à venir s'établir à Moutier ou à d'autres, déjà établies à Moutier, de réaliser un rêve qui leur était cher. La commune de Moutier n'a plus qu'un terrain à vendre dans ce secteur sur la douzaine qu'elle possédait.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Que la douceur de Noël vous reconforte et que le réveillon vous permette d'échanger des vœux empreints de pensées positives pour la nouvelle Année ! Nous en aurons tous besoins.

Une très bonne lecture à tous et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Pascal Eschmann
Conseiller municipal

Joyeuses fêtes

Le Conseil municipal souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous et présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Fermeture des bureaux

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 24 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 à 9h.



Case postale, 2740 Moutier

Editeur : Ville de Moutier

Editeur délégué : Public.ch Sàrl

Journaliste :
Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité : Syner J SA - Moutier
moutier@syner-j.ch, tél. 032 545 08 09

Conception et réalisation graphique :
Yvan Brahier et Pressor SA

Impression : Pressor SA, Moutier

Distribution : La Poste Suisse

Tirage : 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

Prochaines parutions

23 février 2022

27 avril 2022

22 juin 2022

31 août 2022

26 octobre 2022

14 décembre 2022

Par ici la bonne miche	4-5
Des Laives à Moulindustrie	6-7
Sapins naturels	9
Agenda	10
Avec les Samaritains	11
Services industriels	12
Cérémonies	13
De la glace sous les pieds	15
Côté pratique	16
Cinquante ans de législatif	17
Dessins enfantins	18
Ramassage des déchets	19-20

LA BONNE MICHE

« L'IDÉE CONSISTE À MÉLANGER LE BON PAIN TRADITIONNEL AVEC LA MODERNITÉ. »

L'ouverture de La Bonne Miche en a laissé plus d'un sceptique. Imaginez-vous un petit commerce qui produit deux sortes de pain et les commercialise en drive, permettant au client de ne pas quitter son véhicule. Le pari paraissait un peu fou, ce d'autant plus que le commerce n'ouvrait son guichet que l'après-midi. Quelques ajustements ont assis le succès de La Bonne Miche avec l'ouverture dès 11 heures et la vente de boules de Berlin et de saucisses en croûte pour satisfaire les plus gourmands. Reste que la recette originale est celle qui séduit le plus les automobilistes.

Il était une fois un entrepreneur qui, en 2012, eut l'idée d'acheter le garage Balmer. Une partie du bâtiment était alors louée à un carrossier. Il restait tout de même de jolies surfaces dont celle qui permettait au garagiste de laver les châssis de ses véhicules. Qu'en faire? Pourquoi ne pas imaginer la création d'une boulangerie

pas comme les autres? Eric Affolter convainquit alors son ex-beau-fils qui en avait un peu marre de la construction. La Bonne Miche naissait. Reste qu'il ne s'agissait pas d'ouvrir n'importe quelle boulangerie, mais bien un drive qui proposait un pain au levain à longue fermentation. C'était chose faite en octobre 2013.

Mélange original

L'envie de proposer du pain artisanal vient d'un concept découvert à Balsthal. L'idée consiste à faire des fournées de pain frais toutes les heures. Yves Schneider bénéficie donc du soutien d'Eric Affolter pour se lancer avec lui. Il suit donc quelques stages



Yves Schneider produit des pains toute la journée.



Pas question de bases congelées. Le boulanger pétrir sa farine avant de cuire son pain.

à Balsthal. Il s'agit de se familiariser avec le mélange de farines créé par le boulanger soleurois. Amoureux de la cuisine, Yves s'adapte rapidement. Et même s'il n'a pas à se lever à deux heures du mat comme bon nombre de boulangers, les journées sont longues. Ainsi, les pâtes sont préparées douze heures à l'avance et vingt-quatre heures à l'avance pour les baguettes. Et la cuisson débute à 6 heures 30 pour proposer une soixantaine de pains et des baguettes à l'ouverture, soit à 11 heures. Les pains passent vingt-cinq minutes dans un four puis sont transférés dans un autre four où ils séjournent de nouveau vingt-cinq minutes, les pains situés à l'avant passant à l'arrière et vice-versa, afin d'obtenir une cuisson régulière. «Je suis obligé de préparer un certain stock avant l'ouverture afin de pouvoir continuer à produire mais aussi servir ma clientèle du lundi au vendredi de 11 h à 19 h.» Une fournée est ensuite cuite toutes les heures, histoire de proposer du pain frais toute la journée. Yves propose également une fournée de pain blanc traditionnel en complément. «Je préfère garder ma spécialité, un pain le plus naturel possible avec

un maximum de fibres possible sans additif. J'ai plus de plaisir à travailler ce pain-là que le pain blanc.»

Fameux drive

La Bonne Miche vit surtout par son pain foncé au levain. En plus de la recette, le commerce attire du monde grâce à son drive: «L'idée consistait à mélanger le bon pain traditionnel avec la modernité.» Avec cette formule, le client est quitte d'aller tourner en ville pour chercher une place de parc avant d'acheter son pain. Et la

formule fonctionne. «Je suis persuadé que si La Bonne Miche se porte bien, c'est tant par la formule du drive que par la qualité de notre pain. Je pense qu'au démarrage, le drive a primé sur la qualité du pain. C'est certainement l'inverse maintenant. Actuellement, plus de 80 % de la clientèle vient en voiture. J'ai réussi à fidéliser une clientèle locale, mais aussi des personnes qui travaillent dans la Vallée et qui sortent de l'autoroute une fois par semaine pour m'acheter du pain. Cela fait vraiment plaisir.»

En toute sécurité

Yves Schneider n'a pas souffert de la pandémie jusqu'à présent: «Nous n'avons pas eu à subir la crise du Covid, bien au contraire. Nous vendons toujours notre pain à l'emporter et à l'extérieur, ce que les personnes qui craignent le virus apprécient. Il y a même eu une période où nous avions presque du mal à suivre. Les gens sont aussi revenus au local et ont apprécié de ne pas avoir à se confronter au monde.»

L'avenir industriel et commercial entre ses mains

À force de rencontrer Jacques Stalder tous les trois ou quatre ans dans sa fonction de délégué à la promotion économique, le travail qu'il effectue pour faire évoluer le paysage industriel de Moutier pourrait laisser un sentiment mitigé. À son actif pourtant, l'occupation par des industries ou des artisans d'une bonne partie de la zone industrielle des Laives. Pour rester dans ce secteur, nous mettrons à son débit les projets un peu en retard et une importante réalisation abandonnée pour raison de risques liés à la pollution du sol et la nécessité de construire sur pilotis. Dans le domaine industriel, nous citerons la vente de l'Usine 49 à des Chinois dans le secteur de la rue de l'Écluse. Côté commercial, le projet Moulinindustrie a changé de promoteur et a pris du retard le temps de changer un plan de quartier que Berne ne voulait pas modifier aussi vite. Les choses sont rentrées dans l'ordre et, à fin 2024, les commerces et les appartements seront inaugurés... si tout se passe pour le mieux.

Ce bref tour du bilan de Jacques Stalder, à la charge de la promotion économique depuis six ans déjà, pourrait laisser croire que le constat est plutôt gris. Eh bien non.

En déplaçant un tout petit peu le curseur et en adjoignant quelques projets à bout touchant, on se rendra compte qu'aux Laives il ne reste, par exemple, que la surface pouvant accueillir une

usine de 8 000 m² et une surface de 2 000 m² vierges de tout projet au sud de la future carrosserie Baglivo. A Moutier, la demande dépasse largement les surfaces à disposition. Le plus difficile réside à faire coller un projet avec un terrain disponible. Et nous sommes très pauvres en terrains industriels.

Le délégué à la promotion économique se dit toutefois un peu déçu en se penchant sur son bilan intermédiaire à cette fonction : « Je suis un peu déçu de voir tout ce qui était projeté et qui ne s'est pas réalisé ou qui est encore en attente. Ce qui s'est produit par contre, c'est la vente de l'ancienne usine Bechler, la 49, située entre la Place de sports et la parcelle Balmer. Il est loin le rêve municipal de l'acquérir pour tout démolir et faire un nouveau quartier. Ce sont donc des investisseurs chinois qui ont acheté l'immeuble pour y effectuer du décolletage en sous-traitance pour la Chine. Soixante à quatre-vingts personnes y ont travaillé pendant quelques mois. Lors du Covid, l'exploitation a été mise un peu de côté, les nouveaux propriétaires se consacrant davantage aux usines qu'ils possèdent en Chine. »

Une grande usine à morceler ?

Aux Laives, il reste et la surface visée par une grande entreprise il y a quelques années, et trois parcelles quasiment réservées, sans que l'on sache quand les terrains



Jacques Stalder a déjà passé beaucoup de temps sur le plan de la zone des Laives.

al de la ville est en partie

réservés seront bâtis. Ne demeure que la grande surface de 8000 m² qui n'a pu être construite, l'acquéreur potentiel n'ayant pu obtenir des garanties communales pour la couverture totale des frais de dépollution, frais qu'il ne voulait pas assumer. Elle ne faisait que suivre le sort du Technopôle, lui aussi abandonné mais pour des raisons liées à l'offre et la demande: «Nous ne désirions pas saucissonner cette parcelle, reconnaît Jacques Stalder. Nous nous rendons tout de même compte qu'il risque d'être compliqué de faire venir une très grande usine. Nous avons encore un peu de temps, mais nous sommes un peu pressés par le canton qui a remis les terrains non vendus à la Confédération. La convention qui nous liait avec le canton reste encore valable quelque temps mais nous n'aurons plus longtemps l'assurance de maintenir le prix de vente convenu et le risque que les prix explosent est bien présent. Personnellement, si tout est vendu en petites surfaces, cela me va très bien, pour autant qu'il ne nous reste pas quelques petites surfaces invendables au milieu.»

Ce fameux Moulinindustrie

Lorsque nous avons rencontré Jacques Stalder il y a trois ans, le commerce

prévôtois allait effectuer un gigantesque bon avec la construction d'une surface commerciale entre et y compris l'ancienne Coop jusqu'à l'Institut Le Lys blanc à la rue du Moulin. L'inauguration allait avoir lieu cette année et puis... rien de concret. Ceci n'empêche pas le délégué à la promotion économique de repartir pour un tour et de nous inviter à inaugurer le complexe en 2024. «Une nouvelle fois, nous avons affaire à l'administration cantonale qui refuse de modifier un plan de quartier libéré il y a cinq ans et qu'on n'aurait pas pu modifier avant huit ans.» Entretemps, le promoteur a été remplacé par le propriétaire et le projet a évolué. Il s'agit désormais de permettre aux camions livrant les marchandises de traverser du bâtiment de la rue du Moulin à la rue Industrielle. Pour ce faire il fallait un nouveau plan de quartier qui, après de très longues négociations, vient d'être validé définitivement ces derniers jours par les services cantonaux compétents. Ce plan de quartier modifié, permet au maître de l'ouvrage de déposer un projet pour l'obtention du permis de construire à mi 2022. Ainsi, les premiers travaux pourraient débuter encore à la fin de l'année prochaine. «Le propriétaire joue bien le jeu puisqu'il a commencé

de vider l'immeuble situé en face de chez Denner pour pouvoir procéder à sa démolition, comme l'ancienne Coop et quelques petites bâtisses.»

Le nouveau complexe abritera un grand commerce entouré de plusieurs commerces plus petits bâtis sur trois étages de parking et portant des étages de bureaux et d'appartements.

Quel avenir

L'avenir économique de la ville sera ce que ses habitants et ses investisseurs en feront. Ce ne sera certainement pas le changement de canton qui entravera son développement: «La ville de Moutier ne possède pas de terrain industriel à vendre. Il est extrêmement compliqué de trouver des terrains sur le territoire communal. J'ai pourtant beaucoup de demandes. De ce fait, les prix augmentent et deviennent inaccessibles pour certaines petites entreprises. Pourtant, nous pouvons aider en mettant à disposition des prêts sans intérêts pour de futurs entrepreneurs. Dès que la banque se rend compte que la ville de Moutier est derrière, le dossier du demandeur est mieux considéré.»



Main dans la main

La Question jurassienne et le report du vote déterminant l'avenir institutionnel de Moutier n'ont eu tout au plus qu'une influence à la marge sur les projets industriels qui se sont ou auraient pu se faire à Moutier: «Jamais un investisseur ne m'a parlé du dossier jurassien lors de nos discussions, même si certains m'avaient dit attendre le résultat avant de se prononcer et ceci d'un côté comme de l'autre. Cela a peut-être ralenti certains dossiers qui pourraient se réactiver maintenant», affirme sans détour Jacques Stalder. Et il va plus loin encore: «Tant avant le vote qu'aujourd'hui, nous travaillons toujours main dans la main avec les délégués économiques des deux cantons. Le départ de Moutier du canton de Berne ne joue pas non plus le moindre

rôle dans nos relations avec la promotion économique bernoise. Nous avons encore beaucoup de contacts avec son président, de même qu'avec la commission jurassienne. Nous sommes en complète osmose pour traiter ces dossiers. Nous savons maintenant ce qu'il adviendra de la ville de Moutier, mais nous savons aussi que ce qui a été fait par le canton de Berne dans ce domaine sera forcément repris par le canton du Jura.» Jacques Stalder vivra une phase transitoire: «L'effet principal réside dans le fait que pour certains dossiers, je vais négocier tant avec la promotion économique bernoise que son homologue jurassienne. Les responsables jurassiens se disent bien évidemment très intéressés par le développement économique de la ville de Moutier.»



Roland Marcionetti SA
Brevet Fédéral
Rue de Soleure 42 – 2740 Moutier
T 032 493 11 06
www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE

f.hänzi SA

Bâtiment - génie civil

Moutier / Sonceboz



kropf

ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe 

Installations électriques
Téléphonie
Domotique
Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55

PKF Fiduciaire SA
Fiduciaire P. Gobat SA



Comptabilité
Fiscalité
Audit
Conseil

Rue centrale 47
CH - 2740 Moutier
Tél. +41 32 493 15 61
Fax +41 32 493 46 93
moutier@pkf.swiss



www.pkf.swiss

Expert-réviseur agréé

 Membre d'EXPERTSuisse

PIQUEREZ PEINTURE PLÂTRERIE

Rénovations | Façades | Tapisseries

Clément Piquerez
Chemin du Coteau 4 | 2740 Moutier
078 664 84 49 | info@piquerez-peinture.ch



Votre santé au centre de notre attention


Hôpital du Jura bernois

Qualité et Proximité

Près de chez vous.

Votre spécialiste



SPART
MENUISERIE

Spart Menuiserie Sàrl
rue de Soleure 32 a, CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59, spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch



EgoKiefer
Fenêtres et portes

Menuiserie
Girardin Stores Sàrl
Réparation / Vente

2743 Eschert



Nuno Figueiredo
032/499.96.67

info@girardinstores.ch
www.girardinstores.ch

- ♦ STORES
- ♦ VOLETS
- ♦ MOUSTIQUAIRES
- ♦ STORES TOILES
- ♦ BARRIÈRES
- ♦ PORTES DE GARAGE

Un Noël plus éco-responsable ?



À l'heure où le présent magazine sera dans les boîtes aux lettres des Prévôtoises et Prévôtois, la folie de Noël se sera emparée de notre ville. J'aurais voulu parler de la « magie de Noël », mais force est de constater que le mot « folie » est plus à même de représenter la réalité de cette période de l'année.

Si Noël représente bien entendu un événement majeur du calendrier, pour sa dimension religieuse, sociale et culturelle, certains aspects viennent noircir le tableau. Noël est devenu une opportunité commerciale pour divers secteurs économiques. Je m'étonne d'ailleurs toujours plus de voir les grandes surfaces arborer les décorations de Noël début novembre déjà. Cet aspect met en lumière un autre enjeu fondamental : l'écologie.

La période des fêtes est devenue synonyme de consommation, de milliards de colis envoyés partout dans le monde et de gaspillage. Le récent rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a mis en exergue l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons. Toutes et tous, à notre échelle, devons adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. Les collectivités publiques ont aussi un devoir d'exemplarité.

Le Conseil municipal a d'ailleurs fait de la protection de l'environnement un de ses objectifs du programme de législature. Alors pour ce Noël, nous avons décidé de passer de la parole aux actes.

Moutier est une ville verte, au sens premier du terme. C'est-à-dire que notre espace urbain est relativement boisé, notamment par des feuillus indigènes.

Pour Noël nous avons décidé de ne plus installer de sapins de Noël provisoires. Le sapin hors-sol, même s'il reste un important symbole culturel, est un non-sens écologique. Cela l'est d'autant plus que comme dit précédemment, notre ville dispose de suffisamment d'arbres sans devoir en faire couper. Ce seront donc des arbres existants, qui ont leur place dans l'espace urbain de Moutier, qui seront décorés, grâce au formidable travail des collaborateurs des Services électriques et des Travaux publics.

En procédant ainsi, la Ville de Moutier fait un geste en faveur de l'environnement (et aussi une petite économie), tout en valorisant ce qui existe déjà.

Si certaines habitudes doivent changer, d'autres doivent impérativement être maintenues : rappelons-nous donc que Noël est avant tout une fête, un moment de partage et de solidarité. La période pandémique que nous vivons, avec ses conséquences sanitaires, sociales et économiques, doit être mise entre parenthèses quelques jours.

Protégez-vous, prenez soin de vous et de vos proches et surtout, Joyeux Noël à toutes et tous.

Valentin Zuber
Conseiller municipal

Rencontre entre les Exécutifs de Delémont et de Moutier

Dernièrement, le Conseil municipal de Moutier in corpore a fait le déplacement à Delémont, afin d'y rencontrer son homologue delémontain. Cette réunion qui se veut annuelle, n'avait pas pu avoir lieu depuis un certain temps, en raison notamment de la pandémie. Ainsi, de part et d'autre, les échanges ont été d'autant plus appréciés.

En ouverture de séance, le Conseil communal de Delémont a réitéré sa satisfaction quant au prochain transfert de Moutier dans le Canton du Jura, un changement qui permettra le renforcement des synergies entre les deux communes. Les discussions ont d'ailleurs porté sur différents aspects organisationnels et sur les collaborations possibles dans plusieurs domaines.

La problématique de la gestion des déchets a notamment été abordée pour déterminer les collaborations potentielles entre les deux localités. La question de la réorganisation du service prévôtois de l'Urbanisme a été évoquée en vue du transfert de

Moutier dans le Canton du Jura, les procédures et les compétences attribuées aux communes n'étant pas les mêmes dans les cantons du Jura et de Berne. De même, la bonne collaboration dans le domaine énergétique – les deux communes sont membres de SACEN SA – a été saluée, avec la volonté de la renforcer au vu des défis et des importants enjeux à venir. Dans ce sens, les connaissances techniques des Services industriels de Delémont (SID) ont été reconnues et mises en exergue. Au niveau de la politique de la jeunesse également, les nombreuses synergies et les partages d'expériences ont été passés en revue dans l'optique de les affiner. Ces

réflexions se poursuivront par des contacts bilatéraux réguliers.

Enfin, l'Exécutif de Moutier s'est dit intéressé par la perspective d'une éventuelle intégration à l'agglomération delémontaine. Cette option doit encore être examinée plus précisément. Ainsi, la Ville de Moutier pourrait saisir l'opportunité offerte par une motion déposée récemment aux Chambres fédérales visant à redéfinir les périmètres des agglomérations. Ce thème devra toutefois encore être débattu formellement au niveau du Conseil municipal de Moutier.

Conseil communal de Delémont

Mercredi 15 décembre 2021 - Santé

1 DON DU SANG

Sociét'halle – Dès 15 h 30

Dimanche 19 décembre 2021 - Danse

2 NALC

Chantemerle – 18 h
www.cpmoutier.ch

Vendredi 24 décembre 2021 - Convivialité

3 PETIT NOËL POUR TOUS

Sociét'halle – 18 h
www.nptp.ch

Vendredi 31 décembre 2021 - Fête

4 SOIREE NOUVEL-AN

Sociét'halle – Dès 22 h
www.swiss-events-corp.ch

Jeudi 27 janvier 2022 - Conférence

5 MIEUX VAUT DORMIR QUE COMPTER LES MOUTONS

Sociét'halle – 14 h

Samedi 29 janvier 2022
Grammaire et orthographe

6 14^e DICTEE DES NATIONS

Sociét'halle

**TOUTES LES INFOS
CONCERNANT
LES MANIFESTATIONS
SE TROUVENT DANS
L'AGENDA SUR LE SITE
WWW.MOUTIER.CH**

**MANIFESTATIONS
ORGANISÉES SOUS RÉSERVE
DES MESURES COVID!**



ET AUSSI...

Décembre

15 Collages d'histoires à la bibliothèque
18-19 A l'ombre la lumière à la Galerie du Passage
19 Concert de Noël, Eglise catholique

Février

5 Repas de soutien du FC Moutier
5-6 Gala Club des Patineurs

EXPOSITIONS

Jusqu'au 19.12 François Monnier à la Galerie du Passage
Jusqu'au 23.12 Roméo Verardi à la Bibliothèque
Jusqu'au 16.01 Crèches au Quartier des Laives
Jusqu'au 30.01 Cantonale Berne Jura au Musée jurassien des Arts

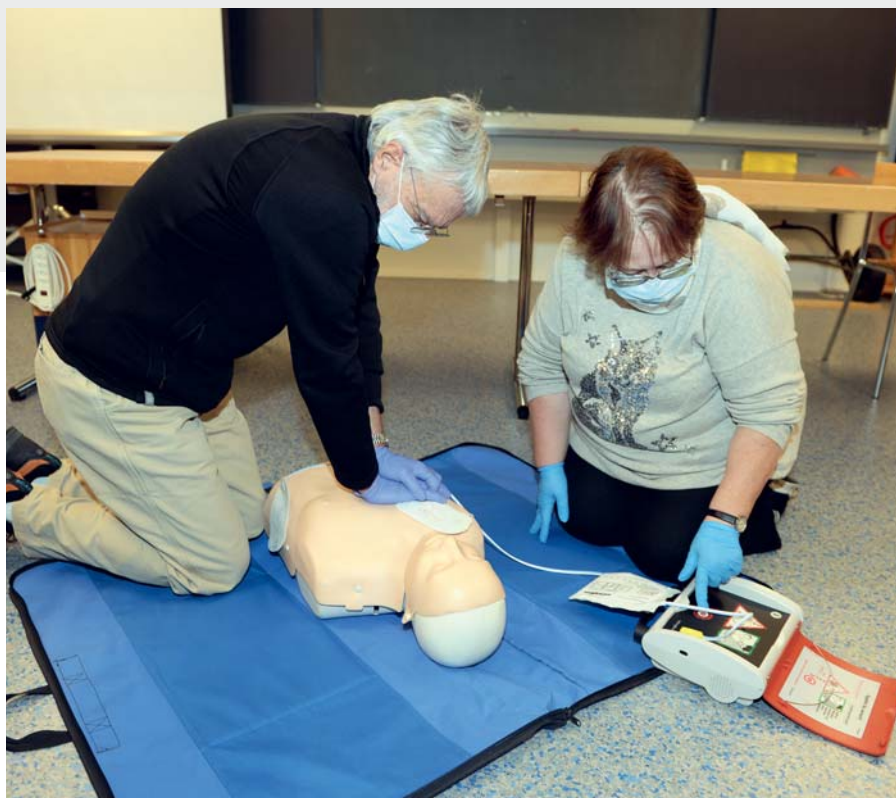
Opération survie

La section prévôtoise des Samaritains de Moutier ne se porte pas au mieux. Le plus jeune des membres actifs est âgé de 27 ans et est précédé par des membres âgés de plus de 50 ans. Cet état de fait a de quoi rendre les membres soucieux, eux qui consacrent leur temps à se rendre utiles et à nourrir leur passion. Reste donc à trouver de nouveaux membres.

Pour parler des Samaritains, nous aurions souhaité rencontrer le président de la section prévôtoise des Samaritains : la chose n'a pas été possible. Plus de président donc dans un comité qui ne compte pas non plus de vice-président. Pour parler des Samaritains, ce sont donc Nicole Bobillier, la secrétaire et le responsable du matériel, René Didier, qui nous ont répondu : « Nous n'avons plus de comité depuis 2017 », confient-ils. Pour ne rien arranger, les membres sont de moins en moins nombreux : « Les gens ne veulent plus s'investir dans la société. La situation est pénible. Nos membres prennent de l'âge et ne désirent plus suivre les formations actuelles ou n'ont plus les capacités physiques pour collaborer avec nous. Pourtant, la société est d'utilité publique. Les premiers secours sont toujours utiles et les gens ne veulent plus se former. Nous offrons pourtant gratuitement des possibilités complètes de premier secours. »

Peu d'actifs

« Aujourd'hui, la société compte environ 35 membres, mais très peu sont actifs. Seule une dizaine de personnes



Les Samaritains continuent à s'entraîner.

nous donnent un coup de main alors que quatre ou cinq personnes sont complètement formées. Or ce sont ces dernières qui peuvent être présentes lors de manifestations. Pour assumer un poste, une des personnes au moins doit être formée pour la réanimation cardiaque : nous sommes souvent sollicités et pas assez nombreux. Parfois, nous devons diriger les solliciteurs vers d'autres sections. Par ailleurs nous devons facturer une certaine somme qui nous aide à acheter notre matériel. Les sociétés ont du mal à comprendre qu'elles doivent payer alors que les Samaritains restent bénévoles. Une société privée de sauvetage coûterait par contre dix fois plus cher.»

Récoltes sanguines

En plus de se mettre à disposition des sociétés qui mettent sur pied des manifestations, les Samaritains collaborent aux récoltes de sang à la Sociét'halle. Si la collecte n'a lieu que l'après-midi, la société passe la journée entière à tout mettre en place. Dans le cadre de la pandémie, les cinq actifs formés n'ont pas toujours pu répondre aux exigences, que ce soit pour des raisons d'âge ou des maladies chroniques. « On ne va de toute façon pas chercher plus loin. Enfin, nous avons dû réduire nos formations à cause du Covid. »

Les Samaritains n'ont plus de relève depuis dix ans. La section prévôtoise regrette pourtant de devoir fusionner, mais envisage de collaborer pour survivre : « Nous ne pourrions plus toujours dire que ce sont les Samaritains de Moutier qui sont engagés mais souvent des gens de Bienne ou des Franches-Montagnes. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions rendre service aux sociétés. Le problème n'est d'ailleurs pas local. Nous avons ainsi été sollicités pour donner des coups de main pour l'Escalade... à Genève. »

Un miracle

La société espère recruter quelques membres pour organiser notamment des entraînements et faire redémarrer la section locale. En attendant, les quelques membres actifs continuent à se former avec une monitrice externe à raison d'un entraînement par mois. « Aujourd'hui, nous rêvons d'un miracle qui devrait nous amener de nouveaux membres. Nous avons eu de temps en temps quelques jeunes et nous faisons tout pour les former. Hélas, ils nous quittent lorsqu'ils partent aux études. Cet avenir nous rend malheureux et nous pèse. La société a fait un énorme boulot par le passé et aujourd'hui, elle se porte de moins en moins bien et risque de disparaître. »

Efficacité énergétique individuelle de tous les jours

Après la COP 26 de Glasgow, l'abandon des énergies fossiles n'est pas encore acquis. Cet échec démontre la forte influence des lobbyistes des énergies fossiles, les grands pollueurs de la planète. En tête de liste, la Chine et l'Inde ne prennent pas suffisamment en compte l'urgence climatique et le dégagement excessif de CO₂ dû à l'utilisation du charbon.

Après l'échec de la loi CO₂ devant le peuple en juin dernier, le Conseil fédéral va proposer un nouveau projet sans taxes supplémentaires pour maintenir les objectifs 2030. Ces derniers visent à réduire de moitié les émissions de CO₂ par rapport à 1990.

Comment agir individuellement ?

Les ménages absorbent plus de 30 % de l'électricité consommée en Suisse, avec environ 2 milliards de kilowattheures gaspillés dus en particulier aux appareils laissés en «Stand by». Cette énergie mal utilisée correspond à un quart de l'électricité produite par la centrale nucléaire de Goesgen. Solution pour éviter ce gaspillage, débrancher ces appareils en «Stand by» par le biais d'un interrupteur général. L'utilisation d'ampoules LED permet également de diminuer sa consommation de manière significative. La technologie LED consomme seulement 10 % de la consommation d'une ampoule à filament pour la même efficacité d'éclairage. Les appareils électriques sont marqués d'une étiquette énergétique qui renseigne le

consommateur sur son efficacité énergétique. Une mise à jour de l'étiquette-énergie est entrée en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021 (abandon des étiquettes A+, A++ et A+++). Actuellement, les meilleurs appareils avec la nouvelle révision ont une étiquette B ou C.

Chauffer futé

Le chauffage est un poste important dans la consommation d'énergie des bâtiments. L'augmentation de la température d'un degré Celsius dans une pièce augmente de 6 % la consommation d'énergie. La gestion de la température pièce par pièce est très rentable tout en gardant un confort optimal. Le tableau ci-dessous indique les températures idéales de chaque pièce.

Suisseénergie informe

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a créé depuis quelques années la plateforme internet «www.suisseenergie.ch». Cette plateforme est à disposition pour informer et donner des conseils dans le cadre de la politique énergétique de la Suisse et de la Stratégie énergétique 2050 de la

Confédération. Ce site s'adresse à tout un chacun sur les actions à mener afin d'économiser l'énergie et de réduire l'impact de notre consommation sur l'environnement. Notre comportement influe énormément sur notre consommation. La consommation électrique utilisée chez soi peut être réduite, par exemple, jusqu'à 50 %. Le tableau ci-après montre en moyenne les économies possibles sur les différents appareils présents dans nos foyers.

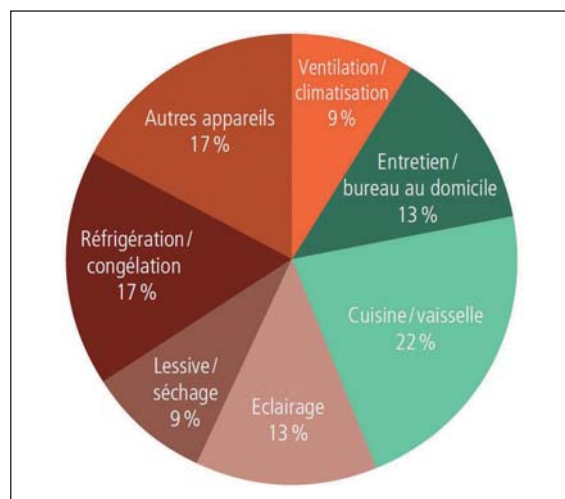
La Stratégie énergétique 2050 vise à garantir que la Suisse se tourne vers un approvisionnement énergétique, économique et sûr. La fermeture prochaine des centrales nucléaires entraînera une baisse de la production d'énergie qui devra être compensée par une augmentation de l'efficacité énergétique des appareils électriques et par une plus grande utilisation des énergies renouvelables (soleil, vent, biomasse, etc.). La Stratégie énergétique permettra également de réduire les émissions de CO₂. A nous de jouer, c'est le moment d'agir pour la planète !

Fabien Vallat
Délégué à l'énergie

La température idéale par pièce



Source : VIESSMANN



Source : suisseénergie

Le temps des récompenses

Vendredi 19 novembre 2021, les autorités municipales ont organisé la cérémonie des promotions civiques, en l'honneur des jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint l'âge de 18 ans en 2020 et 2021. 158 personnes ont été conviées et 48 se sont inscrites.

Tous les méritants entourant Claire-Lise Coste.



La Municipalité a profité de cette occasion pour remettre ses mérites sportifs et culturels pour les années 2020 et 2021. Il s'agit de: 2020: **Manu Stegmüller** (judo). 2021: **Jonas Waelti** (tennis), **Marguerite Leuenberger** (Amis de St-Jacques - marche), Association Gym du jeudi, par **Cédric Simmen** (course pédestre Moutier-Graiterie), **Sébastien Glauser**

(cyclisme, vélo de course), **Katherine Choong** (escalade sportive), **Sacha Althaus** et **Lisiane Zbinden** (course automobile-rallye). Ils entourent sur la photo M^{me} Claire-Lise Coste, Conseillère municipale en charge du dicastère Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse et Santé publique.

Lors de son allocution, le Maire, Marcel Winistoerfer, a adressé les plus sincères félicitations des autorités aux participants avant de leur remettre une attention. Il leur a souhaité plein succès dans leur vie d'adulte et de citoyen. La partie officielle, à laquelle était associée l'entreprise Fiduges SA, s'est terminée par un apéritif.



Les citoyennes et citoyens ayant eu 18 ans en 2020 et 2021.

Remerciements aux jubilaires et retraités

Vendredi 12 novembre 2021, le Conseil municipal a honoré les collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité jubilaires et retraités au cours des années 2020-2021.

Accompagné de Valentin Zuber, Conseiller municipal, et de Christian Vaquin, Chancelier, Marcel Winistoerfer, Maire, a adressé un message de reconnaissance et de gratitude aux collaboratrices et collaborateurs suivants :

- 25 ans de service: Rébecca Chalverat (secrétaire au Contrôle des habitants) et Thierry Monney (préposé au Contrôle des habitants) ;
- 30 ans de service: Claudine Fringeli (suppléante au préposé de l'Agence

AVS) et Joëlle Seuret (secrétaire à la Chancellerie municipale) ;

- 35 ans de service: Christian Chavanne (assistant social/référent métier de l'aide matérielle) et Renato Varisco (contremaître/voyer-chef au service des Travaux publics).



Des vœux d'heureuse, active et fructueuse retraite ont été adressés à Josiane Schmid (aide-concierge au centre de l'enfance), à Serge Büschi (agent d'exploitation au service des Travaux publics) et Renato Varisco (contremaître / voyer-chef au service des Travaux publics).

M on réseau

Je me déplace avec **MOBIJU**.
Désormais, j'ai trois fois plus de
possibilités de rentrer de Delémont
à Moutier les nuits de fin de semaine.
Des soirées garanties sans soucis!

mobiju.ch  

D'une vague à l'autre chez les patineurs

Comme dans de nombreuses sociétés, l'effectif de la société des patineurs fluctue au fil des années. Au sein du groupe, c'est la disparition du patinage synchronisé qui a réduit l'effectif. Dans une ville comme Moutier, il n'est ainsi pas évident de réunir plusieurs dizaines de patineuses de la même morphologie et du même niveau. C'est ainsi que dans les petites cités, les équipes de patinage synchronisé ne font souvent que passer. Ce qui n'est pas le cas du patinage artistique.

Une autre spécificité de ce sport réside dans la place de président. La plupart du temps, elle est tenue par le parent d'une élève. Moutier ne fait pas exception à la règle avec une présidence menée de main de maître par Lucio Cocciantelli, papa de deux filles de quinze et dix-sept ans, actives inscrites dans la société: «Pourtant ni mon épouse ni moi ne patinons», se résigne Lucio Cocciantelli. Un fait qui n'empêche pas le président de se dévouer pour la cinquantaine de jeunes sportifs. Un travail qui profite tant aux débutantes qu'aux patineurs plus affirmés: «Mais le jour où tu découvres que tu as un talent dans ton club, tu ne dois pas hésiter à l'inciter à patiner dans un club de meilleur niveau pour qu'il progresse.»

L'effectif du club des patineurs comprend une cinquantaine de membres, un nombre en hausse constante. Il est composé d'une partie de jeunes qui ne patinent que pour le plaisir en cherchant tout de même à progresser, et d'un groupe qui rêve de compétition. Ce groupe est toutefois le plus nombreux avec vingt-sept patineuses engagées en concours. «Nous avons réussi à tripler

le nombre de compétitrices en deux ans. Et ce qui est bien, c'est que nous avons des patineuses de tous les niveaux.» Pour diriger tout ce beau monde, la société a engagé Simona Bottinelli, qui consacre l'essentiel de son temps aux jeunes adeptes de la glace.

Elle est ainsi déjà sur la glace lorsque les petits de quatre ou cinq ans découvrent l'eau solide: «Il faut que les enfants soient autonomes pour débiter», insiste l'entraîneuse. Ce n'est qu'une fois le stade de la découverte passé que les enfants choisissent leur filière, entre compétition et loisir. Un choix que partage le président Cocciantelli: «Tant avec mes filles qu'avec les patineuses de la société, je ne veux pas imposer des résultats, mais privilégier le plaisir.»

Une époque révolue

Moutier ne possède plus d'équipe de patinage synchronisé. Il faut dire que pour en former une, il s'agit d'avoir des filles à peu près du même âge et de la même taille. Quand le groupe tourne bien, lorsqu'un ou deux membres le quittent, l'équipe

disparaît rapidement. Moutier ne possède donc plus d'équipe, mais Delémont en a monté une. À Moutier, la société propose deux matières: le libre pour celles qui veulent tout faire, et le style pour celles qui ont un peu plus peur. Les deux disciplines se pratiquent dans les compétitions régionales.

La société ne se contente pas de former de jeunes patineuses. Elle organise chaque année une compétition et un gala. Cette saison, ce sera les 5 et 6 février, après une année sans compétition pour cause de Covid. Malgré le virus, les jeunes sportifs ont eu la chance de pouvoir disposer de la glace pour s'entraîner: «Parfois, nous avons du mal à réunir les jeunes à l'entraînement. Pendant le confinement, ils se ruaient à la patinoire, au point que nous devions refuser du monde. Les filles ont eu plus d'entraînement et ont progressé d'autant.» La société dispose d'une entraîneuse professionnelle, Simona Bottinelli, qui est aidée par des moniteurs JS. Il faut bien cela pour une société qui dispose de la glace presque tous les jours à midi, de même que les mardis, mercredis et vendredis soirs et le samedi matin.

À découvrir

L'avenir du club des patineurs semble serein, mais il recherche encore des membres. Ainsi, la société invite les jeunes à découvrir son sport. «Nous offrons trois cours gratuitement à n'importe quel moment de la saison. Nous prêtons aussi les patins de manière à permettre à celui qui monte sur la glace de découvrir vraiment notre sport en prenant son temps. En début de saison, nous invitons aussi nos membres à amener quelques copines. Nous avons aussi eu quelques demandes d'adultes qui souhaiteraient prendre des cours. Nous l'envisagerons l'année prochaine.»



Les patineuses pratiquent par petits groupes.

Numéros d'urgence

Police	117
Pompiers	118
Ambulance	144
Hôpital de Moutier	032 494 39 43
Médecin de service en cas d'urgence	0900 93 11 11
Dentiste de service en cas d'urgence	032 466 34 34
La Main tendue	143
SOS Futures mamans	032 422 26 26
Ligne d'aide pour les enfants et les jeunes	147
REGA	1414
Intoxication	145
Service de piquet des Services industriels (eau-électricité)	032 494 12 22
Numéro d'urgence en cas de catastrophe	0840 80 2740

Pharmacies de service Services de nuit et de dimanche

Dimanches et jours fériés
de 10h à 12h et de 18h30 à 19h

Centre Migros 058 878 20 70

• 18-24 décembre • 1-7 janvier • 22-28 janvier
• 12-18 février

Centre Coop 058 878 27 50

• 15-17 décembre • 25-31 décembre • 15-21 janvier
• 29 janvier-4 février • 19-25 février

Pharmacie GARE 032 493 32 02

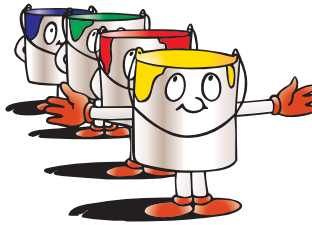
• 8-14 janvier • 5-11 février

MOUTIER
Cœur de Jura
www.moutier.ch

depuis 1905

A. HANUSER SA
CONSTRUCTION BOIS • MENUISERIE
www.hauser-sa.ch • Moutier • 032 493 19 82

Internorm®
Fenêtres – Portes



André Schaub fils
Entreprise de peinture
Tapisserie
Crépis
Façades ventilées
Plâtrerie
2740 Moutier - 079 274 49 76

ATB SA
Ingénieurs-conseils SIA USIC

- Routes, trafic et voies ferrées
- Hydraulique
- Bâtiments et ouvrages d'art
- Décharges et carrières
- Travaux spéciaux
- Aménagement du territoire

ISO 9001

2740 Moutier	032 494 55 88
2950 Courgenay	032 471 16 15
2720 Tramelan	032 487 59 77
2350 Saignelégier	032 951 17 22
2800 Delémont	032 422 56 44
4242 Laufen	061 761 17 85
2610 Saint-Imier	032 941 71 50

www.atb-sa.ch - info@atb-sa.ch

**Nous nous réjouissons de
vous accueillir à Moutier CFF**

Lundi - Samedi 6.00 – 22.00
Dimanche 7.00 – 21.00

migrolino Moutier, Lucie Membrez
Avenue de la Gare 22, 2740 Moutier

rapide, pratique, frais. **migrolino**

GARAGE-CARROSSERIE DU TRIANGLE
SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT
M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11
2740 MOUTIER
Tél. 032 493 66 93 - triangle@bluewin.ch - www.triangle.stopgo.ch

stop+go

LA CUISINE • MENUISERIE
OSTORERO
2740 MOUTIER ostorero.ch

032 493 38 18

Un demi-siècle de Conseil de Ville tourmenté

Cinquante ans ! C'est la durée de vie du Conseil de Ville prévôtois. Bizarre de fêter cet anniversaire au moment où le tiers de ses conseillers vient de le désertier. Pour Moutier, le début de cette histoire riche en rebondissements coïncide avec la volonté des autorités de Moutier de moderniser le fonctionnement de leur ville. Parmi les modifications, la volonté de remplacer le secrétaire municipal par un chancelier et, bien sûr, la création d'un Conseil de Ville. Difficile en effet de réunir plusieurs milliers de personnes dans une assemblée communale, comme si l'on tenait une Landsgemeinde en Prévôté. Dès 1971, c'est le Conseil de Ville qui siège.

Nous ne consacrerons pas l'essentiel de cet article à la vie et au travail de Jean-Marie Fleury, premier chancelier municipal de Moutier. Tout au plus mentionnerons-nous que ce natif de Courroux, en 1934, sixième de dix enfants, effectue sa scolarité obligatoire dans son village et à Delémont où il suit le progymnase. Il tombe ensuite dans le bain de l'administration, formé tout d'abord à la recette de district de Delémont. Après quelques stages dans l'administration cantonale, il postule à Courrendlin où il devient secrétaire communal pendant dix-sept ans : « Je touchais absolument à tout dans cette administration, ce qui me sera très utile à Moutier. On ne pouvait pas me raconter de bobards. J'avais touché à tout. » C'est de cette localité qu'il vient à Moutier en tant que premier chancelier.

Reconstruire

En arrivant à Moutier, Jean-Marie Fleury entend réorganiser l'administration et mettre sur pied le Conseil de Ville à peine né. C'est peu dire que l'administration communale porte la trace de sa patte. En tant que chancelier, il est secrétaire du maire, de l'exécutif et du législatif, de même que de bon nombre de commissions, tout en étant chef du personnel municipal. Cette multitude

de tâches a fait que Jean-Marie Fleury, sans se mêler de politique, était l'un des plus fins connaisseurs du législatif de l'époque. Avec vingt-deux ans de carrière prévôtoise, c'est la moindre des choses.

Drôles de camps

Et il a évolué, ce Conseil de Ville. Le temps de se mettre en route, et il s'attaque aux premiers dossiers à une époque où la politique se joue encore de gauche à droite et non d'une appartenance cantonale à l'autre. Le Législatif se découvre et se forme en même temps que Jean-Marie Fleury effectue le passage du rôle de secrétaire d'un petit village à celui de chancelier d'une petite ville. Un homme neutre, inscrit à aucun parti, qui saura se faire respecter quand les choses dérapent un peu lors des plébiscites.

Nouveau visage

La tendance commençait à se dessiner. Le Conseil de Ville ne serait plus jamais le même. Le jeu traditionnel des partis disparaissait en partie au profit des ambitions d'appartenances cantonales de ses membres : « A cause de ceci, estime Jean-Marie Fleury, des dossiers ont été retardés. Je ne pense pas que c'est allé jusqu'au point de casser quelque chose. L'ambiance au

sein du législatif était aussi moins bonne que celle du Conseil municipal, à cause du public peut-être. Je pense que le Conseil de Ville a fonctionné en dépit des circonstances. Cette Question jurassienne n'aurait pas dû y entrer. Le Conseil de Ville doit s'occuper avant tout de l'administration de la commune. Ce n'a pas toujours été le cas. »

Prête pour un grand défi

Jean-Marie Fleury a vécu les dernières péripéties de la vie du législatif sans se départir de sa réserve coutumière. Le départ des treize conseillers, après le dernier vote communaliste, ne lui a pas trop plu : « C'est quelque chose que je n'arrive pas à comprendre. Ils sont probernois, c'est leur droit. C'est leur avis, leurs idées. Qu'ils les assument. Il y a derrière eux des électeurs qui leur ont fait confiance. On ne va pas se lever en pleine séance et foutre le camp. On fait son travail. Comme l'échange de noms d'oiseau ne doit pas exister. Le législatif est composé de femmes et d'hommes qui méritent le respect. »



Jean-Marie Fleury a été nommé chancelier par le premier Conseil de Ville.



**École du Clos
Classe de 4^e Harmos**

**Enseignantes:
M^{mes} Bouduban & Rubin
et M. Miserez**

Thème: « Paysage de Noël »

Daline



Elif



Enzo



Léa



Léona

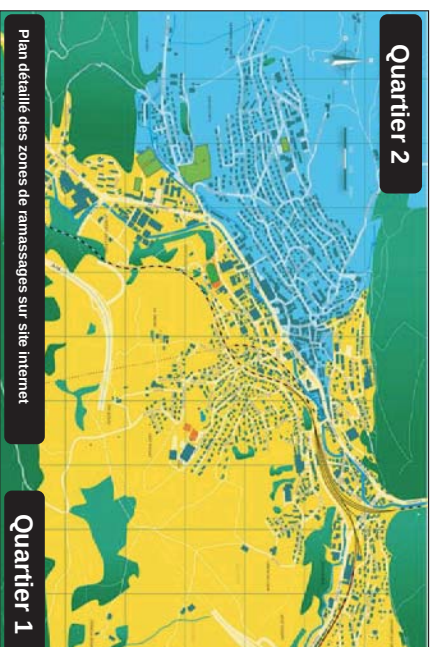


Maxence



CALENDRIER DES DECHETS 2022 (janvier à juin)

Calendrier à
détacher et
à conserver



Plan détaillé des zones de ramassages sur site internet

Nous rappelons que les ramassages se font dès 07h00 et que les déchets doivent obligatoirement être sortis à cette heure, quels que soient les quartiers ou les rues.

JANVIER		FEVRIER		MARS	
Sa	1 Nouvel An	Ma	1	Ma	1
Di	2	Me	2	Me	2
Lu	3	Je	3	Je	3
Ma	4	Ve	4	Ve	4
Me	5	Sa	5	Sa	5
Je	6	Di	6	Di	6
Ve	7	Lu	7	Lu	7
Sa	8	Ma	8	Ma	8
Di	9	Me	9	Me	9
Lu	10	Je	10	Je	10
Ma	11	Ve	11	Ve	11
Me	12	Sa	12	Sa	12
Je	13	Di	13	Di	13
Ve	14	Lu	14	Lu	14
Sa	15	Ma	15	Ma	15
Di	16	Me	16	Me	16
Lu	17	Je	17	Je	17
Ma	18	Ve	18	Ve	18
Me	19	Sa	19	Sa	19
Je	20	Di	20	Di	20
Ve	21	Lu	21	Lu	21
Sa	22	Ma	22	Ma	22
Di	23	Me	23	Me	23
Lu	24	Je	24	Je	24
Ma	25	Ve	25	Ve	25
Me	26	Sa	26	Sa	26
Je	27	Di	27	Di	27
Ve	28	Lu	28	Lu	28
Sa	29	Ma	29	Ma	29
Di	30	Me	30	Me	30
Lu	31	Je	31	Je	31

Quartier 1

Quartier 2

Montagne

Ordures ménagères



Déchets encombrants



Carton



Papier



Toumée Verte



Ferraille



Déchets inertes



Vacances scolaires



Au dépôt de la Voirie,
de 07h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h15

AVRIL		MAI		JUN	
Ve	1	Di	1 Fête du travail	Me	1
Sa	2	Lu	2	Je	2
Di	3	Ma	3	Me	3
Lu	4	Me	4	Di	4 Pentecôte
Ma	5	Je	5	Lu	6 L. de Pentecôte
Me	6	Ve	6	Ma	7
Je	7	Sa	7	Me	8
Ve	8	Di	8	Je	9
Sa	9	Lu	9	Ve	10
Di	10	Ma	10	Sa	11
Lu	11	Me	11	Di	12
Ma	12	Je	12	Lu	13
Me	13	Ve	13	Ma	14
Je	14	Sa	14	Me	15
Ve	15	Di	15	Je	16
Sa	16	Lu	16	Ma	17
Di	17	Me	17	Di	18
Lu	18 L. de Pâques	Je	18	Lu	19
Ma	19	Ve	19	Ma	20
Me	20	Sa	20	Me	21
Je	21	Di	21	Je	22
Ve	22	Lu	22	Ve	23
Sa	23	Ma	23	Sa	24
Di	24	Me	24	Di	25
Lu	25	Je	25	Lu	26
Ma	26	Ve	26 Ascension	Ma	27
Me	27	Sa	27	Me	28
Je	28	Di	28	Je	29
Ve	29	Lu	29	Ve	30
Sa	30	Ma	30	Sa	31

CALENDRIER DES DECHETS 2022

(juillet à décembre)

JUILLET						
Ve	1	2	3	4	5	6
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di						
Lu						
Ma						
Me						
Je						
Ve						
Sa						
Di</						